



## Le coin des "Olympiqueurs"

**N**E s'intitule pas « olympique » qui veut ! Le violoniste Julien Chauvin fonde, fin 2014, un nouvel orchestre de 20 instrumentistes. Et croit malin de relever le nom d'une autre formation, jadis dirigée par le Chevalier de Saint-George, qui l'a créée en 1783 : le Concert de la loge olympique, en référence à une loge franc-maçonne de l'époque.

Le premier concert est donné à Grenoble le 13 janvier. Or voilà que, six jours plus tard, arrive un courrier du Comité national olympique et sportif français (Cnosf), qui revendique des droits exclusifs sur le mot « olympique » et somme l'orchestre de retirer son dépôt de marque à l'Inpi du 10 décembre 2014. Pendant des mois, parallèlement à leurs tournées, les musiciens de l'orchestre tentent de trouver un arrangement à l'amiable. Ils plaident l'antériorité historique et finissent

par rencontrer le dircab du président du Comité national olympique en septembre.

Pour toute réponse, arrive un courrier d'avocat comminatoire en décembre, sommant le Concert de la loge olympique de renoncer à sa marque, à son nom propre et à son nom de domaine sur Internet. Et ce avant le 11 février, sous peine d'un long et coûteux procès... A l'évidence, une histoire de gros sous : « *Les partenariats qui ont été noués par "le Concert de la loge olympique" avec la Fondation Orange et Swiss Life, notamment, sont par ailleurs de nature à créer une confusion préjudiciable avec les partenaires du mouvement Olympique, dont l'assureur Allianz.* » *Achtung !*

Intimidés, les musiciens ont retiré leur marque à l'Inpi fin janvier. La musique adoucit les mœurs, mais apparemment pas celles des sportifs ! **D. F.**